

Appel à Candidature (1^{er} appel)

La Direction Générale lance un appel à candidature **en interne** pour l'accès au poste de **Chef du Centre de Données Sociales** (Rang Chef de Division) relevant du Pôle Entreprises.

Les candidats répondant aux critères ci-dessous peuvent retirer les fiches de candidature auprès de leur formation de travail, du secrétariat de la Division Développement des Compétences / DRH, du site de l'emploi public www.emploi-public.ma ou à travers l'espace Intranet.

Postes à pourvoir	Profils minimum requis	Compétences
<p>Chef du Centre de Données Sociales (Rang Chef de Division)</p> <p>Pôle Entreprises</p>	<p>-Chef d'Agence, Chef de Division et assimilé, ayant une ancienneté(*) d'au moins 2 ans dans le poste ;</p> <p>Ou</p> <p>-Chef de Service et assimilé, ayant une ancienneté(*) d'au moins 4 ans dans le poste ;</p> <p>Ou</p> <p>-Cadre de formation Bac+3 minimum, ayant une ancienneté(*) d'au moins 5 ans à la CNSS.</p>	<p>-Maîtrise de la réglementation de la CNSS ;</p> <p>-Maîtrise de l'organisation et des métiers de la CNSS ;</p> <p>-Maîtrise des techniques de gestion des bases de données;</p> <p>-Capacité à fiabiliser et enrichir les données sociales des affiliés et assurés;</p> <p>-Maîtrise de l'outil informatique;</p> <p>-Maîtrise des outils de reporting ;</p> <p>-Qualité de suivi, de contrôle, de mise à jour et de sauvegarde des données ;</p> <p>-Capacité organisationnelle ;</p> <p>-Capacité à communiquer avec divers interlocuteurs ;</p> <p>-Capacité à encadrer une équipe de travail ;</p> <p>-Capacité d'analyse et de synthèse des données.</p>

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes :

- Demande de candidature
- CV
- Plan stratégique et méthodologie de travail pour le fonctionnement et la performance du poste à pourvoir.

Les dossiers doivent parvenir à la Direction des Ressources Humaines par courriel envoyé uniquement à l'adresse **aac2020@cnss.ma** au plus tard le **31 DEC 2020** et seront instruits par une commission Ad Hoc désignée à cet effet.

(*) L'ancienneté

- Dans le poste : elle prend effet à compter de la date de la 1^{ère} nomination dans le poste jusqu'à la date de l'appel à candidature.
- A la CNSS : elle prend effet à compter de la date de prise de service jusqu'à la date de l'appel à candidature.

NB : Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Abdellatif MORTAKI
Directeur Général par intérim

